

# L'antirépublicanisme en héritage

## Les anciens de l'Action française face à l'esprit républicain (1945-fin des années 1960)

par Jeanne-Marie Martin

L'ordonnance du Gouvernement provisoire de la République française du 22 juin 1944 relative à la presse entraîne la disparition du quotidien d'Action française, dès le 24 août 1944. Elle est confirmée par l'ordonnance du 30 septembre 1944 qui ordonne de suspendre l'usage de tous les titres de publication ayant continué à paraître en zone nord après le 25 juin 1940 et en zone sud après l'invasion allemande de novembre 1942.

Peu de temps après, le 27 janvier 1945, Charles Maurras est condamné à la réclusion à perpétuité et à la dégradation nationale pour « intelligence avec l'ennemi »<sup>1</sup>.

La disparition du quotidien qui avait assuré le rayonnement du mouvement, l'effacement symbolique du nom de l'Action française de la scène médiatique et le procès de son maître conduisent ainsi à la dislocation de cette école de pensée qui n'a plus d'existence officielle après guerre : à la Libération, on peut dire que « l'école est finie »<sup>2</sup>.

Dispersées, les troupes maurrassiennes entrent alors dans le temps de l'héritage, marqué par ses querelles de succession et ses divergences dans l'interprétation du testament intellectuel et politique maurrassien. Plusieurs logiques sont à l'œuvre – conservation, appropriation, sélection, reformulation, abandons de certains aspects, fidélité à la lettre ou à l'esprit... – tandis que de nouveaux regroupements s'opèrent à travers des revues, des journaux, des maisons d'édition ou d'autres sociabilités plus informelles, telles que salons et correspondances.

Au cœur de l'héritage laissé aux légataires du mouvement après sa dislocation, on retrouve bien sûr, comme un élément *a priori* indiscutable, l'antirépublicanisme, pierre angulaire et colonne vertébrale de l'édifice doctrinal d'Action française depuis la transformation, sous l'égide de Maurras, de son antidreyfusisme originel en une opposition principielle à la République. Pilier de cet antirépublicanisme d'Action française, le combat de l'esprit républicain permet de donner son sens à l'offensive politique et institutionnelle, mais ne s'y limite pas. Ainsi, de même que l'expression d'« esprit républicain » peut renvoyer, dans son propre camp, à une représentation romantique et idéale de la République, à l'âme d'une République rêvée qui ne se confond pas nécessairement avec la République instituée et pratiquée<sup>3</sup>, de même l'hostilité de l'Action française à l'esprit républicain dépasse son opposition au régime pour atteindre les principes idéologiques et philosophiques qui lui sont associés.

1 Maurras est convoqué le 8 septembre 1944 par le commissaire de la République, Yves FARGE, à propos d'une interview donnée à des journalistes américains le 4 septembre 1944, dans laquelle il présentait Pétain comme « le premier Résistant en France ». À l'issue de cette convocation, il est arrêté, de même que le codirecteur de l'*Action française* quotidienne, Maurice Pujo. L'instruction conduit à retenir contre Maurras deux chefs d'inculpation : faits de dénonciations et intelligence avec l'ennemi. Après une enquête de deux mois, le procès se tient à Lyon, du 24 au 27 janvier 1945. Pujo est pour sa part condamné à cinq années de prison, à 20 000 francs d'amende et à la dégradation nationale.

2 HUGUENIN François, *L'Action française. Une histoire intellectuelle*, Paris, Perrin, 2011, p. 483.

3 ÉMERY Léon, « L'esprit républicain au XIX<sup>e</sup> siècle », dans VIARD Jacques (dir.), *L'Esprit républicain : colloque d'Orléans, 4-5 septembre 1970*, Paris, Klincksieck, 1972.

Les textes de l'Action française d'avant-guerre sont prolixes en références à l'esprit républicain. La profession de foi ligueuse, reprise par les adhérents des premières années du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1936, en est un bon exemple :

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient. Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain en France désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français. Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Mgr le duc de Guise, héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule, la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur. Je m'associe à l'œuvre de restauration monarchique. Je m'engage à la servir par tous les moyens<sup>1</sup>.

Deux versants, négatif et positif, constituent ainsi l'armature du manifeste politique d'Action française : d'une part, le rejet de l'« esprit républicain » comme préambule nécessaire à la rédemption nationale ; d'autre part, la restauration monarchique comme horizon d'attente des « Français de naissance et de cœur », soucieux de réconcilier la France avec les traditions politiques qui l'ont façonnée. Incarné dans des institutions dont la jeune inexpérience est entachée de suspicion auprès des « mille ans » de monarchie, cet esprit républicain est accusé

d'être contraire à l'intérêt général, dangereux pour l'intégrité et la sûreté de la nation, et porteur de valeurs anticléricales et laïcistes.

Cette interprétation maurrassienne de l'esprit républicain est étroitement liée au rejet des « États confédérés », vus comme des acteurs majeurs de l'idéologie républicaine. L'esprit républicain est donc perçu par Maurras comme le responsable de la prolifération, dans le corps de la nation, de germes de division et d'étrangeté qui en défont l'unité. Il recommande ainsi de se méfier de tout « ce que la République a dans le dos : une Constitution, une Loi, un Ordre, une Doctrine, qui prêchent à ses partisans l'instabilité, la discontinuité, l'incohérence, le désordre, le droit divin de la lutte des partis, enfin tout ce qui est contenu de légalité et de légitimité anarchique dans l'esprit républicain »<sup>2</sup>. C'est également la conception de Jacques Bainville qui, citant Sainte-Beuve, fait émerger l'esprit républicain dans le sillage de la Réforme, comme un esprit schismatique, mû par le « dessein exprès de former un État dans l'État »<sup>3</sup>.

Esprit de particularisme et de division que l'on oppose à « l'esprit d'Action française »<sup>4</sup>, l'esprit républicain est souvent associé, dans ces textes, à ses deux corollaires, tout aussi combattus : l'« esprit révolutionnaire », compris comme passion idéologique de la « table rase »<sup>5</sup>, et l'« esprit démocratique ».

Prendre comme objet d'étude l'héritage de cet antirépublicanisme d'Action française implique de s'interroger sur ses permanences et ses recompositions au cours des années qui suivent la Libération. Les héritiers de l'Action française restent-ils, après la disparition de l'école puis du maître, cet « envers de la République »<sup>6</sup> décrit par Pierre Nora ? Dans quelle mesure leur culture politique se trouve-t-elle redéfinie dans son antagonisme vis-à-vis de l'esprit républicain ?

1 Le serment ligueur est cité dans MAURRAS Charles et DUTRAIT-CROZON Henri, *Si le coup de force est possible*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1925 [1<sup>ère</sup> édition : 1910] : p. 585.

2 MAURRAS Charles, « La Politique. II. La mort du prétendant », *L'Action française*, n° 93, 3 avril 1926, p. 1.

3 BAINVILLE Jacques, *Histoire de France*, Paris, Arthème Fayard, 1924 : p. 159.

4 Voir par exemple l'éditorial du comte Eugène de Lur Saluces, « À Bouvines. Esprit d'Action française, esprit républicain », *L'Action française*, n° 189, 8 juillet 1914, p. 1.

5 MAURRAS Charles, « Les nouvelles générations de poètes », dans RAMBAUD Henri et VARILLON Pierre (dir.), *Réponse à l'enquête sur les maîtres de la jeune littérature*, Paris, Bloud et Gay, 1923 : p. 323.

6 NORA Pierre, « Les deux apogées de l'Action française », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 19, n° 1, 1964, p. 127-141.

Si la diversité des rameaux qui composent la descendance de l'Action française pourrait être envisagée<sup>1</sup>, l'examen se concentrera ici sur ses héritiers politiques les plus directs, à travers deux groupes principaux. D'une part, le maurrassisme intégral et conservateur de l'hebdomadaire *Aspects de la France*, lancé le 10 juin 1947 sous la direction de Maurice Pujo et de Georges Calzant. D'autre part, l'entreprise de rénovation maurrassienne de l'hebdomadaire *La Nation française*, dont le premier numéro, le 12 octobre 1955, est placé sous la direction politique de Pierre Boutang.

La persistance et les inflexions de l'antirépublicanisme d'Action française seront en outre évalués à l'aune de trois facteurs qui contribuent particulièrement au renouvellement de la doctrine, quand renouvellement il y a, et accentuent les divisions le cas échéant : l'arrivée de plus jeunes générations maurrassiennes dans les rangs des héritiers ; la complexification et l'enrichissement de l'héritage maurrassien par l'introduction de nouvelles composantes, en particulier venues du non-conformisme ; les évolutions institutionnelles, et notamment le passage de la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République.

### « Esprit d'Action française » contre « esprit républicain » : persistances d'un antirépublicanisme traditionnel sous la Quatrième République

#### *L'originalité de l'antirépublicanisme d'Action française dans le paysage des extrêmes-droites à la Libération : à la recherche d'une nouvelle tribune*

Si l'on s'intéresse aux publications des héritiers de l'Action française dans les années suivant la Libération, on observe que l'aversion pour la République, comme régime et comme système de valeurs, est bel et bien pérennisée dans les discours et les pratiques. Sans doute l'est-elle d'autant plus d'ailleurs que le contexte particulier de marginalité politique et intellectuelle qui caractérise cette région de la droite dans l'immédiat après-guerre est propice à une crispation et à un amer raidissement – quand est surmontée la tentation, pour certains très forte, d'un désengagement complet du champ politique<sup>2</sup>.

Pour ceux qui restent et continuent à se réclamer de l'Action française déchu, l'antirépublicanisme est de rigueur et s'inscrit dans une continuité de la tradition maurrassienne puisqu'il est indissociable de son versant positif : l'aspiration à la restauration monarchique. Il se distingue assez bien en cela de la violence des attaques que peut mener contre la Quatrième République, son parlementarisme, son personnel et sa politique, toute une

extrême-droite nostalgique de Vichy : les *Écrits de Paris* ou *Rivarol*, par exemple, même s'ils comptent parmi leurs contributeurs des plumes venues de l'Action française, n'ont des affinités que transitoires avec son antirépublicanisme nationaliste et monarchique<sup>3</sup>.

C'est cette spécificité de la critique maurrassienne de l'esprit républicain qui explique sa résistance doctrinale et la recherche de nouveaux espaces d'expression, dans la fidélité à la tradition d'Action française. Les tentatives de fusion avec l'extrême-droite issue des hebdomadaires des années 1930 sont un échec. L'exemple du bimensuel puis hebdomadaire *Paroles françaises*, fondé en novembre 1945 et dirigé par André Mutter, est très éclairant<sup>4</sup>.

13

1 Voir le panorama tracé par GIRARDET Raoul, « L'héritage de l'Action française », *Revue française de science politique*, 7<sup>e</sup> année, n° 4, 1957, p. 765-792.

2 Ce désengagement est le choix opéré par tout un courant des héritiers d'Action française : la droite littéraire, dite « buissonnière » ou « frivole », qui tourne la page politique de son ancienne militance avec une hauteur désabusée.

3 GIRARDET Raoul, *op. cit.*. La germanophilie de *Rivarol*, par exemple, s'oppose au nationalisme maurrassien anti-germaniste et anti-européiste de la « seule France ».

4 DELPORTE Christian, « Presse de droite, presse des droites à la Libération (1944-1948) », dans RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La Recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

Organe du Parti Républicain de la Liberté (PRL), le périodique se situe, par ses thèmes et son style polémique, dans la continuité de *Gringoire* et de *Candida*. Plusieurs maurrassiens rejoignent l'équipe rédactionnelle, en particulier Philippe Ariès et Pierre Boutang qui en impulsent la ligne éditoriale à partir de mars 1946. Cependant, des divergences de vues ne tardent pas à apparaître entre ces jeunes maurrassiens et Mutter qui leur reproche leur antirépublicanisme radical, alors même qu'il tente de réintégrer la droite au système républicain partisan à travers la fondation du PRL. Boutang est exclu de l'équipe du journal en juin 1946, entraînant avec lui tous ses compagnons de l'Action française – Blondin, Ariès, Ben, Brignaud. Ainsi, tout en entretenant avec elle un compagnonnage plus ou moins étroit, les héritiers de l'Action française ne se fondent pas dans la presse d'extrême-droite néo-vichyste d'après-guerre : la spécificité de leur culture antirépublicaine demeure irréductible.

Dès les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, ils travaillent en effet à reconstituer un organe de presse qui pourrait reprendre à son compte l'héritage de l'Action française et s'en faire le porte-voix. Après plusieurs expériences semi-clandestines, à la périodicité irrégulière et à l'audience confidentielle<sup>1</sup>, un cadre est enfin trouvé avec *Aspects de la France*, fondé le 10 juin 1947, à la faveur de la levée de la censure qui clôt l'ère de la clandestinité. Une existence officielle est ainsi regagnée, à travers un hebdomadaire qui parvient à retrouver une partie de l'ancien lectorat de l'Action française<sup>2</sup>.

#### *La croisade contre « l'esprit républicain » : « Marianne IV », une Troisième République bis ?*

Jusqu'à sa mort en 1952, Charles Maurras renouvelle lui-même, à l'égard de « Marianne IV », les imprécations prononcées plus tôt contre la Troisième République. En 1948, appelant à un « réveil français », il rappelle l'opposition formelle et traditionnelle de l'Action française au régime républicain : « Pourquoi nous ne voulons plus de république ? C'est couru, connu, compris, parce que c'est "le gouvernement des pires", disait Jules Lemaître en 1904 »<sup>3</sup>. Il justifie alors cette opposition par les mêmes arguments que ceux de la Ligue dans son serment contre l'esprit républicain, en élaborant une historiographie du républicanisme. Il commence par dater du XVI<sup>e</sup> siècle et de la Réforme la progression, au sein de la nation française, d'une République identifiée à la division et au schisme, et reprend la formule selon laquelle « la République en France est le règne de l'étranger »<sup>4</sup>. Puis, il évoque la Révolution et la I<sup>ère</sup> République comme moment historique paradoxal par excellence où, en dépit d'un intérêt sans précédent des discours pour les concepts d'« Unité, Indivisibilité, Nation, Patrie, Union et Fédération », le régicide constitue l'acte de « [libération de] toutes les tendances diviseuses »<sup>5</sup>. Enfin, la République, pétrie d'esprit démocratique, est accusée d'avoir été « la plus grande artisanne extérieure de l'unité allemande »<sup>6</sup>, et donc la responsable des guerres récentes.

Quant à Boutang, qui apparaît, aux yeux d'un certain nombre d'héritiers, comme le successeur de Maurras, il reprend ces affirmations à son compte en fustigeant notamment en 1949 « la République de Joinovici » dans

1 Citons d'abord les *Documents nationaux*, clandestins, fondés par G. Calzant en juin 1944 et qui paraissent jusqu'en février 1947, dans la défense de la ligne maurrassienne de « la France, la France seule » – pour Vichy, contre l'occupant et contre la Résistance. Puis, *La Dernière Lanterne*, clandestine, créée en 1946 par Blondin et Boutang, après la scission d'avec *Paroles françaises*. Et enfin, *L'Indépendance française* bi-mensuel fondé en 1946, dont le rédacteur principal est J.-L. Lagor (Madiran) et qui se rallie finalement à *Aspects de la France*.

2 En 1955, *Aspects de la France* tire à 20 000 exemplaires, selon Patrick LOUIS, *Contribution à l'étude du mouvement royaliste. L'hebdomadaire La Nation française (1955-1967)*, Thèse de doctorat d'État en Science politique, sous la direction de Pierre Albert, Paris 2, 1985.

3 MAURRAS Charles, *Pour un réveil français, Arles, À l'Ombre des cyprès*, 1948. Nous utilisons l'édition électronique réalisée en 2007 par Maurras.net et l'Association des Amis du Chemin de Paradis, p. 23 [http://maurras.net/pdf/maurras\_reveil.pdf].

4 *Ibid.*, p. 18.

5 *Ibid.*, p. 19.

6 MAURRAS Charles, *L'Allemagne et nous. Déclaration de Charles Maurras à la cour de justice du Rhône, les 24 et 25 janvier 1945*, Paris, Vérités françaises, 1945. Nous utilisons l'édition électronique réalisée en 2011 par Maurras.net et l'Association des Amis du Chemin de Paradis, p. 14 [http://maurras.net/pdf/maurras\_allemande-et-nous.pdf].

laquelle il voit, reprenant le serment ligueur, « le règne en France de l'Étranger »<sup>1</sup>.

La continuité semble donc établie avec l'Action française du premier XX<sup>e</sup> siècle et l'antirépublicanisme réapproprié par ses héritiers pour les mêmes raisons qui l'avaient fait professer par ses précurseurs – rejet d'un régime fondé sur l'abstraction aux dépens de l'incarnation personnelle du pouvoir monarchique, refus d'institutions associées au « règne de l'étranger », détestation de l'anticléricalisme, suspicion à l'égard de la rupture historique instaurée par l'abandon du principe monarchique, hostilité vis-à-vis d'une République considérée comme une menace pour l'autorité, l'ordre et la défense des intérêts nationaux...

À cet antirépublicanisme hérité, s'ajoutent après-guerre de nouveaux motifs d'hostilité, avec, au premier chef, l'amertume partagée par les anciens de l'Action française vis-à-vis d'une République justicière dont l'œuvre d'épuration est accusée d'illégitimité. L'élan soulevé lors du procès de Maurras témoigne de ce sentiment d'injustice qui renforce la détestation du régime et de son personnel politique. Il a pour corollaire un antirésistantisme qui annonce déjà l'ambiguïté des sentiments d'Action française à l'égard du gaullisme.

Ces mêmes discours antirépublicains se retrouvent alors, avec plus ou moins d'intransigeance et de polémique, d'*Aspects de la France* à *La Nation française*. Cette dernière, dissidente d'*Aspects de la France* auquel elle reproche son intransigeantisme doctrinal, se présente en effet, elle aussi, comme un journal d'opposition à la Quatrième République. Dès son premier numéro, elle se décrit comme une entreprise suscitée par « la décomposition de notre système politique [qui] approche son stade final »<sup>2</sup> (*NF* n° 1). Si ce premier numéro ne parle pas d'« esprit républicain », il renoue avec la condamnation d'un « esprit démocratique » opposé à l'intérêt national : « à cet Intérêt national, [les rédacteurs] déclarent ne pas voir de pires ennemis que le système et l'esprit démocratiques »<sup>3</sup>.

### **Le tournant de la Cinquième République gaullienne : un « esprit monarchique » dans des institutions républicaines ?**

En dépit de l'allégeance maintenue à la tradition antirépublicaine d'Action française, l'étude des réactions de ses héritiers face au retour au pouvoir du général de Gaulle et à l'instauration de la Cinquième République montre que la question du rapport à la République, comme régime et comme esprit, est progressivement posée en des termes différents et qu'émergent des interprétations divergentes du legs maurrassien.

#### *La crise du 13 mai 1958 et ses suites*

Peu de temps avant la crise du 13 mai, plusieurs voix, à *La Nation française*, semblent envisager la possibilité d'une « renaissance » nationale dans le cadre d'une République renouvelée, fondée sur un exécutif fort, personnel, et sur un renforcement de l'État. Plus que la République en elle-même, le manifeste politique du journal, *Écrits pour une renaissance*, condamne la démocratie parlementaire dont les institutions de la Troisième, puis de la Quatrième République, ont été la traduction : « Les collaborateurs de *La Nation française* se trouvent réunis dans une commune angoisse nationale et dans une même répudiation des institutions de la démocratie parlementaire »<sup>4</sup>. Ici, la condamnation du parlementarisme comme « absolutisme représen-

1 BOUTANG Pierre, *La République de Joinovici*, Paris, Amiot-Dumont, 1949 : p. 12. Ferrailleur d'origine roumaine, arrivé en France en 1925, Joseph Joinovici (1905-1965) approvisionne, durant l'Occupation, l'Allemagne, la résistance et peut-être même le renseignement soviétique en fer, tout en menant des activités résistantes. Il est jugé après la guerre, en 1949, pour collaboration, et condamné à cinq ans de prison. Libéré en 1952 et assigné à résidence, il tente cependant de reprendre ses affaires et d'échapper au fisc, avant de mourir ruiné en 1965.

2 LA NATION FRANÇAISE, « Éditorial », *La Nation française*, n° 1, 12 octobre 1955, p. 1.

3 *Ibid.*, p. 1.

4 LE GROUPE DE LA NATION FRANÇAISE, *Écrits pour une renaissance*, Paris, Plon, 1958. Cette présentation de l'éditeur précise que l'ouvrage a été rédigé avant la crise du 13 mai.

*tatif* »<sup>1</sup>, la détestation du système partisan ou encore l'appel à une « restauration de l'État<sup>2</sup> » peuvent trouver des accointances multiples avec les conceptions républicaines du discours de Bayeux. Pour Jules Monnerot, par exemple, deux formes de gouvernement peuvent opérer la « renaissance française » – « restauration monarchique, république forte » –, sans qu'une préférence s'impose entre les deux, puisqu'il se défend de penser « qu'une forme de gouvernement en tant que telle recèle de par ses vertus intrinsèques la solution du problème politique français »<sup>3</sup>.

Ces conceptions sont mises en application dès la crise du 13 mai. Le 14, Monnerot publie à titre personnel dans la *Nation française* un appel au général de Gaulle. Le 21 mai, la même option est défendue dans « l'Appel aux Sages », confirmant l'existence d'un courant gaulliste au sein du journal. Par la suite, la *Nation française*, tout en précisant qu'elle n'est pas devenue républicaine pour autant, appelle à voter « oui » et répond favorablement dans sa majorité au référendum du 28 septembre sur la Constitution. À *Aspects de la France*, on est plus circonspect : le souvenir de Pétain ne fait pas du général un homme apprécié, mais l'on appelle à voter « oui » car c'est la position du Comte de Paris. Même si la politique algérienne de de Gaulle ravive bientôt une opposition des plus virulentes<sup>4</sup>, le référendum sur la constitution exprime ainsi une évolution décisive des maurrassiens dans leur rapport aux institutions républicaines. Le rapprochement de la *Nation française* vis-à-vis de la République gaullienne, en particulier, n'est pas un feu de paille. Le journal ne bouge pas de la ligne politique qu'il s'est fixée : sauver l'Algérie sans sacrifier l'État, c'est-à-dire s'opposer sans jamais appeler au renversement du régime<sup>5</sup>. Il se contente d'accuser de Gaulle d'aspirer à la tyrannie, conforté dans ses conclusions par l'instauration de l'élection présidentielle au suffrage universel, mesure unanimement désapprouvée. Une fois l'Algérie indépendante, *La Nation française* nuance toutefois son discours. L'heure est désormais au rapprochement vis-à-vis du pouvoir gaullien, car on espère que le Comte de Paris pourra lui succéder. Plus tard, en 1963, favorable à l'arme nucléaire défendue par de Gaulle et hostile au Pacte de Moscou, la *Nation française* cesse définitivement de tenir le langage de l'antigaullisme – à l'exception d'un seul de ses contributeurs, André Figueras. Une nouvelle réflexion politique se développe alors et transforme l'antirépublicanisme d'Action française, notamment sous l'égide de Boutang. La séparation est consommée avec l'ultracisme maurrassien d'*Aspects de la France* qui refuse toute concession et toute compromission républicaine.

#### À défaut de restauration, une « quasi-monarchie »...

Revenant en 1972, pour la *Nouvelle Action française*, sur la présidence gaullienne, Pierre Boutang la qualifie de « quasi-monarchie »<sup>6</sup>. Pour ce fils intellectuel et politique de Maurras, il est donc devenu envisageable qu'un esprit monarchique habite des institutions républicaines et triomphe, comme un moindre mal, de cet esprit républicain pourfendu par l'Action française d'avant-guerre.

Dans la *Nation française* du 16 septembre 1964, Boutang avait ainsi évoqué la nécessité d'un travail de « greffe », compris comme une « réconciliation de la tradition royale et de la tradition républicaine »<sup>7</sup>. Il s'agit alors de reconnaître, dans les institutions de la Cinquième République, tout ce qu'il peut y avoir de monarchique. Pour Boutang, le renversement de la République n'est plus l'horizon prioritaire de la réforme nationale. Plus que l'esprit républicain, c'est en effet « l'esprit démocratique », avec tout ce qu'il comporte

1 MONNEROT Jules, « Politique en connaissance de cause », dans LE GROUPE DE LA NATION FRANÇAISE, *op. cit.* : p. 6.

2 LE GROUPE DE LA NATION FRANÇAISE, *op. cit.* : p. III.

3 MONNEROT Jules, *Ibid.* : p. 72-73.

4 *La Nation française*, elle-même opposée à la politique algérienne de De Gaulle, subit la scission des fondateurs de *L'Esprit public*, en février 1960, à la suite du soulèvement des barricades d'Alger. *L'Esprit public* devient alors le théâtre d'une radicalisation antigaulliste comparable à celle d'*Aspects de la France*.

5 L'opposition passe par l'adresse d'interpellations à de Gaulle ou par le choix du « non » au référendum sur les accords d'Évian.

6 « République ou monarchie : Pierre Boutang nous répond », *La Nouvelle Action française*, n° 41, 9 février 1972, p. 5.

7 LOUIS Patrick, *op. cit.* : p. 373.

d'ancrages philosophiques, qui est rejeté.

Cette adaptation de l'héritage d'Action française rejoint d'ailleurs ici un maurrassisme orthodoxe pour lequel le principe républicain n'est rejeté que pour la seule France, quand la démocratie l'est universellement<sup>1</sup>.

L'attitude de la *Nation française* lors de l'élection présidentielle de 1965 est significative de ces changements. Si le journal ne peut soutenir de Gaulle tant que ce dernier n'a pas proclamé l'amnistie générale des défenseurs de l'Algérie française, il exprime malgré tout sa préférence pour ce candidat, le seul qu'il ne qualifie pas d'« eurocrate ». Notons d'ailleurs qu'il n'opte pas pour Tixier-Vignancourt, soutenu par *Aspects de la France*. Boutang, quant à lui, choisit le vote blanc au premier tour, avant d'appeler à voter de Gaulle au second, devant les craintes suscitées par le ballottage : on mesure le chemin parcouru, aussi bien touchant sa perception du Général que des institutions républicaines. Désormais, pour *La Nation française* comme pour Boutang, la virulence antirépublicaine peut, dans une certaine mesure, être tempérée, pour autant que cette République ne soit pas dominée par un esprit républicain, mais habitée par une part d'esprit monarchique. C'est sur ces considérations d'apaisement sans illusions que le journal entre, comme le pouvoir gaullien au même moment, dans une phase d'essoufflement et d'usure, pour finalement cesser de paraître en juillet 1967.

À cette recomposition de l'attitude politique de certains héritiers d'Action française, principalement dans l'expérience de *La Nation française*, plusieurs raisons peuvent être trouvées. La première est d'ordre générationnel : l'équipe réunie autour de Pierre Boutang est composée d'une majorité d'éléments nés au cours de la décennie 1910, ce qui représente un rajeunissement évident par rapport aux vieux maurrassiens d'*Aspects de la France*, dont le fondateur, Georges Calzant, est né aux heures de l'Affaire Dreyfus. La dissipation progressive des espoirs de restauration monarchique en est une autre, qui pousse à chercher un moindre mal politique dont la Cinquième République fournit une illustration opportune. Troisième facteur de cette recomposition, le renouvellement du corpus philosophique maurrassien s'incarne particulièrement dans le travail de Boutang qui remet à l'honneur des concepts peu explorés par Maurras en développant une réflexion sur les rapports de la légitimité, de l'autorité et du consentement populaire. Enfin, les bouleversements sociaux et moraux des Trente glorieuses conduisent à interpréter, de plus en plus, les faits politiques et institutionnels comme les indices d'une crise profonde, de nature civilisationnelle. Les événements de mai 1968 confirment cet infléchissement des préoccupations.

## Épilogue.

### **Au-delà des institutions, l'« esprit républicain » comme composante de l'esprit moderne ?**

Si l'antirépublicanisme d'Action française persiste après la Libération comme mémoire, réflexe ou pratique effective chez ses héritiers, ces années lui imposent malgré tout une série de transformations significatives : de la crispation amère sur les espoirs déçus d'une restauration de plus en plus lointaine à l'acceptation, du bout des lèvres ou d'un cœur plus enthousiaste, d'une République aux échos monarchiques, le combat contre l'esprit républicain se redéfinit et se complexifie, pour s'atténuer ou pour résister. Parfois encore, et c'est l'évolution qu'il faut retenir pour terminer, il se transpose et s'élargit pour passer des sphères institutionnelles au prisme englobant de la civilisation. À la dénonciation de l'esprit républicain et démocratique, se substitue alors celle, plus générale, de l'esprit moderne, et la question du régime est reléguée au second plan devant les impératifs d'une interrogation philosophique et culturelle sur les bouleversements de la post-modernité.

1 MAURRAS Charles, « La Politique. I. République et Démocratie », *L'Action française*, n° 325, 20 novembre 1928, p. 1 : « De toutes les nuées vivantes, c'est la Démocratie que, pour notre part, nous avons d'abord prise en horreur [...] On ne peut pas être républicain en France. Mais on peut l'être ailleurs. Au contraire, la démocratie est une erreur universelle. C'est un mal général, œcuménique et planétaire. [...] La démocratie politique et l'égalitarisme qu'elle entraîne et ses conséquences de démocratie fiscale, le nivellement moral qu'elle détermine aussi, ne peut tendre qu'à la mort ».

Si la réflexion conserve un tour politique, c'est en tant que la politique est auxiliaire du bien commun<sup>1</sup>, et non plus dans la seule perspective d'un « politique d'abord » qui serait le dernier mot du salut de la cité<sup>2</sup>.

Cette transformation de la pensée du politique, qui est à la fois redécouverte de ses sources antiques et médiévales et approfondissement à la lumière du réalisme existentialiste d'expression chrétienne, s'opère notamment sous l'influence d'un enrichissement du maurrassisme par la greffe non conformiste. Pour des philosophes comme Gabriel Marcel, Gustave Thibon ou Marcel De Corte, compagnons de route et maîtres à penser de ce post-maurrassisme, le seul combat antirépublicain ne peut plus constituer le manifeste du « parti de l'intelligence » : l'hostilité à l'égard de l'esprit républicain et, plus encore, démocratique devient avant tout l'expression d'une répulsion philosophique vis-à-vis de l'esprit d'abstraction et d'individualisme, négateur de la personne et du réel, tandis que l'espoir de restauration monarchique est transposé dans l'espérance en une restauration spirituelle des valeurs et des fondements de la civilisation<sup>3</sup>.

1 Le « bien commun » est défini comme fin de la société politique par Saint Thomas d'Aquin : « *Si igitur liberorum multitudo a regente ad bonum commune multitudinis ordinetur, erit regimen rectum et justum, quale convenit liberis. Si vero non ad bonum commune multitudinis, sed ad bonum privatum regentis regimen ordinetur, erit regimen injustum atque perversum* » (SAINT THOMAS D'AQUIN, *De Regno ad regem Cypri*, I, 1 : « si donc une multitude d'hommes libres est ordonnée par celui qui la gouverne au bien commun de la multitude, ce gouvernement sera droit et juste, tel qu'il sied aux hommes libres. Mais si le gouvernement n'est pas ordonné au bien commun de la multitude, mais au bien privé de celui qui gouverne, ce gouvernement sera injuste et pervers » nous traduisons. On retrouve cette référence philosophique chez Boutang qui fait du souci d'agir pour le bien commun le déterminant principal du bon régime politique.

2 Dans *Écrits pour une renaissance*, la question institutionnelle est tout entière subordonnée à celle du maintien de la civilisation : si les constitutions républicaines sont vilipendées, ce n'est que pour autant qu'elles « semblent incompatibles avec les conditions de la durée et de la survie du patrimoine français » (*op. cit.*, p. III).

3 Ce terme de « valeurs » est repris par Gabriel Marcel qui en explique la fortune dans le contexte contemporain, tout en se défendant lui-même de relativisme : « L'instauration de l'idée de valeur en philosophie, idée qu'on peut dire à peu près étrangère aux grands métaphysiciens du passé, est comme le signe d'une sorte de dévaluation fondamentale, portant sur la réalité elle-même » (MARCEL Gabriel, *Les Hommes contre l'humain*, Paris, Éditions universitaires, 1991, p. 104).

---

**Bibliographie indicative**

ASSAF Antoine-Joseph (dir.), *Pierre Boutang*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2002.

BANTIGNY Ludivine, BAUBEROT Arnaud (dir.), *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUF, 2011.

GIRARDET Raoul, « L'héritage de l'Action française », *Revue française de science politique*, 7<sup>e</sup> année, n° 4, 1957, p. 765-792.

HUGUENIN François, *L'Action française. Une histoire intellectuelle*, Paris, Perrin, 2011.

RICHARD Gilles, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La Recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.